

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
2 avril 2024

PUBLIE LE : 09 AVR. 2024

Délibération n°240402-3 : Modification de la grille tarifaire des activités du Dôme

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à vingt et un heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le vingt mars, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 2 AVRIL 2024

PRESENTS

AIGREMONT	Emma SADOON, DELEGUEE TITULAIRE
CHAMBOURCY	Myriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE Armelle LEJAY, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT	Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE Annie DONGRADI, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAMBOURCY	Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE
LE PECQ	David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE Richard HULLIN, DELEGUE SUPPLEANT Laure HERBERT, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE VESINET	Salma BELOUAH, DELEGUEE TITULAIRE Monica LONARDI, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL-MARLY	Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE Christine BOGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : LE VESINET / MARLY-LE-ROI

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels d'Unilys
Madame Julia HOUILLON, Directrice de la communication d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	7
QUORUM	:	8
Délégués présents	:	8
Pouvoirs	:	1
Délégués comptant pour le vote	:	9

OBJET : MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES ACTIVITES DU DOME

RAPPORTEUR : Monsieur PRACA, Vice-président

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°310122-4 du 31 janvier 2022 relative à la modification de la grille tarifaire des activités du Dôme ;

CONSIDERANT l'intégration de nouvelles formules d'abonnement et l'ajustement de certains tarifs ;

CONSIDERANT l'intégration de nouveaux produits et de nouvelles prestations ;

CONSIDERANT la volonté de simplifier et de faciliter la lisibilité de la grille tarifaire ;

CONSIDERANT la nécessité de modifier la grille tarifaire en ce sens ;

CONSIDERANT la nécessité d'augmenter les recettes propres de l'établissement ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

ADOPTE la grille tarifaire des prestations du Dôme, jointe en annexe.

INDIQUE que ces tarifs sont applicables à compter du 2 mai 2024.

DIT que les recettes sont inscrites au budget.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **09 AVR. 2024**

Transmis en préfecture et affiché le **09 AVR. 2024**

Serge MIRABELLI
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

Arnaud PÉRICARD
Président du Syndicat Intercommunal

GRILLE TARIFAIRE

TARIFS INDIVIDUELS ESPACE AQUATIQUE

Entrée piscine individuelle	6,50 €
Entrée piscine individuelle - 25 ans	5,50 €
Entrée piscine individuelle tarif unique été (vacances scolaires)	6,50 €
Carte de 10 entrées piscine adulte	60,00 €
Carte de 10 entrées piscine - 25 ans	50,00 €
Séance unitaire activité aquatique	13,00 €
Séance unitaire activité prénatale	23,00 €

TARIFS INDIVIDUELS ESPACE FORME

Entrée unitaire plateau musculation	13,00 €
Séance unitaire activité fitness	13,00 €
Carte 10 entrées plateau musculation	115,00 €
Séance unitaire activité prénatale ou post-natale	15,00 €

TARIFS INDIVIDUELS ESPACE BIEN-ETRE

Entrée unitaire bien-être/piscine	16,00 €
Carte 10 entrées bien-être/piscine	150,00 €

CARTES MULTI ACTIVITES

Carte 10 séances activités aquatique-Fitness	115,00 €
Entrée unitaire tout espace	25,00 €
Carte 10 entrées tout espace	230,00 €

	Tarif plein	Tarif réduit*
AQUA - Pass annuel accès Piscine	21,90€/mois	20,90€/mois
AQUA + - Pass annuel accès Piscine + 2 cours hebdomadaires d'Aquagym / Aquafitness	37,90€/mois	35,90€/mois
TRAINING - Pass annuel accès Plateaux Muscu/Cardio	35,90€/mois	33,90€/mois
FITNESS - Pass annuel accès Cours co Fitness	41,90€/mois	39,90€/mois
PREMIUM - Pass annuel accès Cours co Fitness + Plateaux Muscu/Cardio	52,90€/mois	50,90€/mois
EXCELLENCE - Pass annuel accès Cours co Fitness + Plateaux Muscu/Cardio + Piscine + Bien-être + 2 cours hebdomadaires d'Aquagym / Aquafitness	74,90€/mois	70,90€/mois
Option Bien-être (accès sauna + hammam en illimité)		(+) 12,00 €/mois
Option Piscine (accès aux bassins en illimité)		(+) 10,00 €/mois
Option Sans Engagement (pour se désengager à tout moment)		(+) 50,00 €

*Le tarif réduit (critères non cumulatifs) est applicable sur présentation d'un justificatif (voir détail dans les CGV) :

Les résidents des communes membres du Syndicat (Saint-Germain-en-Laye/Fourqueux, Le Pecq, Marly-le-Roi, Chambourcy, Aigremont, Le Vesinet, Mareil-Marly)
Moins de 25 ans - Séniors de 65 ans et plus - Familles nombreuses - Personnes en situation de handicap

TARIFS GROUPES, ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, SCOLAIRES et COLLECTIVITES

Entrée groupe unitaire piscine	5,50 €
Lot de 10 entrées groupe piscine	50,00 €
Lot de 100 entrées groupe accès piscine	450,00 €

ECOLE DE NATATION

Bébés nageurs (1er bébé)	250,00 €
Bébés nageurs (suite famille)	150,00 €
Cours de natation adultes	300,00 €
Cours de natation enfants	270,00 €
Cours de natation supplémentaire adultes	135,00 €

AUTRES SERVICES

Test de natation	4,00 €
Renouvellement badge d'accès (en cas de perte ou vol)	3,00 €
Renouvellement bracelet accès (en cas de perte ou vol)	5,00 €
Evènementiel/tarif sur décision du Président	de 15,00 € à 35,00 €
Stage sportif demi-journée/tarif sur décision du Président	de 20,00 € à 40,00 €
Séance stage sportif enfant/tarif sur décision du Président	de 12,00 € à 30,00 €
Semaine stage sportif enfant (1 séance /jour)/tarif sur décision du Président	de 75,00 € à 100,00 €
Semaine stage sportif enfant (2 séances /jour)/tarif sur décision du Président	de 160,00 € à 200,00 €
Mise à disposition d'un éducateur sportif en surveillance / coût horaire	35,00 €
Mise à disposition d'un éducateur sportif en enseignement / coût horaire	50,00 €
Mise à disposition d'un éducateur sportif en enseignement pour une séance institut à visée médicale / coût horaire	35,00 €

TARIFS LOCATION LIGNES D'EAU**

	Tarifs
Location horaire d'une ligne d'eau 25 m pour une séance association sportive	44,10 €
Location horaire d'une ligne d'eau 50 m pour une séance association sportive	66,10 €
Location horaire d'une ligne d'eau 25 m bassin extérieur association sportive	61,00 €
Location horaire d'une ligne d'eau 25 m pour une séance association sportive scolaire	13,60 €
Location horaire d'une ligne d'eau 50 m pour une séance association sportive scolaire	15,90 €
Location horaire d'une ligne d'eau 25 m pour une séance établissement scolaire public du 1er et 2nd degré et supérieur	15,90 €
Location horaire d'une ligne d'eau 50 m pour une séance établissement scolaire public du 1er et 2nd degré et supérieur	18,10 €
Location horaire d'une ligne d'eau 25 m pour une séance établissement scolaire privé du 1er et 2nd degré et supérieur	18,10 €
Location horaire d'une ligne d'eau 50 m pour une séance établissement scolaire privé du 1er et 2nd degré et supérieur	25,00 €
Location horaire d'une ligne d'eau 25 m pour une séance centre de formation sportif	15,90 €
Location horaire d'une ligne d'eau 50 m pour une séance centre de formation sportif	18,10 €
Location horaire d'une ligne d'eau 25 m pour une séance institut à visée médicale	13,60 €
Location horaire d'une ligne d'eau 50 m pour une séance institut à visée médicale	18,10 €
Location horaire d'une ligne d'eau 25 m pour une séance gendarmerie, police, armée, casernes de pompiers***	18,10 €
Location horaire d'une ligne d'eau 50 m pour une séance gendarmerie, police, armée, casernes de pompiers***	20,50 €
Location horaire d'une ligne d'eau 25 m pour une séance collectivité (cadre loisirs)	45,40 €
Location horaire d'une ligne d'eau 50 m pour une séance collectivité (cadre loisirs)	68,20 €

** toute heure entamée est due ** ne s'applique pas aux associations qui ont signé une convention d'objectifs et de moyens avec le Syndicat

***Ces tarifs partenaires ne concernent pas les institutions avec lesquelles il a été convenu une contrepartie fixée par convention (mise à disposition de personnel, formations,...)

TARIFS LOCATION D'ESPACES sur décision du Président

Location horaire salle de fitness	de 35,00 € à 70,00 €
Location horaire plateau de musculation	de 55,00 € à 110,00 €
Location horaire salle de formation - 19 personnes	de 10,00 € à 50,00 €
Location horaire salle de réunion - 30 personnes	de 15,00 € à 100,00 €
Mise à disposition journalière de l'équipement pour un évènement sportif	de 1 500,00 € à 5 000,00 €
Mise à disposition d'un espace forme, bien-être ou aquatique de l'équipement pour tournage (tarif par demi-journée)	de 500,00 € à 3 000,00 €

TARIFS PRODUITS BOUTIQUE

Jeton de casier porte-clef	1,50 €
Cadenas	8,00 €
Bonnet de bain tissu adulte / enfant	4,00 €
Bonnet de bain silicone adulte	10,00 €
Gourde 750ml	15,00 €
Serviette coton 50x100cm	19,00 €
Serviette coton 70x140cm	25,00 €
Sac à dos	50,00 €
Sac baluchon	45,00 €

La gratuité est accordée sur présentation d'un justificatif (voir détail dans les CGV) :

Aux moins de trois ans, hors bébés nageurs
Aux accompagnateurs des groupes scolaires et des accueils de loisirs sur la base de 1 par groupe de 5 enfants de 3 à 6 ans et de 1 par groupe de 8 enfants de 7 à 12 ans ou de 1 par groupe de 8 adolescents ou adultes
A l'accompagnateur d'une personne en situation de handicap
Aux accompagnateurs de groupes de personnes en situation de handicap, dans la limite d'un accompagnateur par personne
Aux personnes souhaitant essayer une activité aquatique, fitness ou de plein air, dans la limite d'une activité par an et sur réservation
Aux accompagnants des enfants de moins de 8 ans de l'école de natation jusqu'aux vestiaires pour le confier à l'adulte référent
Aux établissements scolaires primaires des communes membres du Syndicat Intercommunal sur réservation